



Techni trail
TIRANGES

Règlement **TECHNI TRAIL TIRANGES**

TTT 2020



Techni trail
TIRANGES



ORGANISATION :

L'Association TRAIL TIRANGES TOUR organise **dimanche 3 mai 2020**, la 18ème édition du TECHNITRAIL de TIRANGES, courses à pied de 14,6 - 25,2 – 55,2 et 82,8 km « pleine nature », **limité à 600 coureurs maximum au total des 4 épreuves**. Les courses « TRAIL » sont ouvertes à TOUS, hommes ou femmes, licencié(e)s ou non, âgé(e)s de 16 ans au moins pour les 14 km et 18 ans minimum pour les 25, 55 et 82 km. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Conformément à la loi, les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont **obligatoirement** accompagnées d'une photocopie de licence FFA en cours de validité (pour les licenciés) ou d'un certificat médical « **de non contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** » datant de moins d'un an au jour de la course, ou sa photocopie (pour les non licenciés). Ces documents sont conservés par les organisateurs en tant que justificatif en cas d'accident. **En l'absence de l'une ou l'autre de ces pièces, il ne sera pas possible de s'inscrire en ligne et bien évidemment, aucun dossard ne sera distribué.** Il ne sera pas envoyé de courrier de confirmation d'obtention de dossard mais la liste des inscrits sera accessible sur le site internet de la course.

MATERIEL :

Matériel obligatoire toutes courses :

- **Un gobelet plastique dur pour les ravitaillements. Une vente sera organisée au départ. Il n'est pas prévu de gobelet aux postes de ravitaillement.**
- Sont conseillés : bâtons de marche, téléphone portable, un sifflet.
Une réserve d'eau de 500 ml et des réserves énergétiques sont conseillées sur le 24 km voire sur le 14 km pour les coureurs qui découvrent le trail.

(55 km et 82 km uniquement).

- ceinture-bidon ou sac à dos
- réserve d'eau d'au moins 1 litre (2 bidons ou poche à eau)
- couverture de survie (80 km)
- coupe-vent à la taille du coureur
- gobelet personnel
- bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 80cm x 3 cm)
- Un sifflet et un téléphone portable est souhaitable.

Aucun contrôle ne sera fait au départ mais l'organisation se réserve le droit de contrôler pendant

l'épreuve.

Sont conseillés : bâtons de marche.

L'utilisation des bâtons de marche est admis sur les différents parcours **sauf lors du passage de la coulée de lave (25, 55, 82 km)**

INSCRIPTIONS :

Les quatre courses trail (14, 25, 55 et 82 km) se déroulent individuellement. Les inscriptions et le coût de l'engagement sont reçus jusqu'au jeudi 30 avril à 24 heures au plus tard (sauf si le nombre maximum d'inscrits est atteint avant). Ensuite les coûts des inscriptions seront majorés. Aucune inscription pour le 82 km ne sera enregistrée le dimanche 3 mai. Pour les autres courses le dimanche 3, les inscriptions seront closes une demi-heure avant le départ des courses, **sous réserve que le nombre maximal de 600 inscrits ne soit pas déjà atteint.**

HORAIRES – DOSSARDS :

Le retrait des dossards aura lieu, le samedi 2 mai de 16 à 18 heures et le dimanche 3 (à la salle polyvalente) à partir de 4 heures. Départs et arrivées se feront du parc de la salle polyvalente. Le départ de la course de 82 km est prévu dimanche 3 mai à 3h 30 ; les dossards non récupérés seront remis sur place, salle polyvalente. Le 55 km partira à 7h 00, le 14 km à 8h 30 et le 25 à 9h 00.

Attention : Dimanche 3, les inscriptions seront closes une demi-heure avant le départ des courses, sous condition que le nombre maximal de 600 inscrits ne soit pas déjà atteint.

RAVITAILLEMENTS :

Des espaces ravitaillement sont mis en place par l'organisateur. Le ravitaillement extérieur et l'assistance sont autorisés mais seulement sur les zone de ravitaillement de la course.

BARRIERE HORAIRE :

Une barrière horaire est mise en place **pour le 55 km**, elle est fixée à 13 h 30, au km 30, lieu dit la Croix de Boisset. En tout état de cause, seront mis hors course les coureurs arrivés après 18 heures.

Concernant le 82 km, 3 barrières différentes sont fixées :

- la première à 17h au km 58, lieu-dit la Croix de Boisset.
- la seconde à 19h15 au km 67 au ravitaillement de la coulée de lave
- la troisième à 21h au km 75.5
- Seront mis hors course les coureurs arrivés après 22h 00.

INFORMATIONS ET PARCOURS

Les différents parcours (traces GPX et profiles de dénivelés) sont disponibles sur le site dédié au TTT. Les organisateurs se réservent le droit de modifier en partie ces parcours. Pour aider les suiveurs, les coordonnées GPS des lieux où il est facilement possible de voir passer les coureurs seront également disponibles.

SECURITE

Il est interdit de suivre les coureurs avec un véhicule motorisé ou même en VTT. Les parcours sont balisés et fléchés au sol. Tout abandon devra être signalé à l'organisation et le dossard remis au ravitaillement, point de contrôle, signaleur le plus proche ou au PC course. Les chaussures à pointes sont interdites ainsi que tout autre support de marche, exception faite de l'usage de bâtons de marche.

COUVERTURE PHOTOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci

ASSURANCES :

Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile souscrite auprès d'Allianz. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. **Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont correctement assurés sur cette activité, sinon de souscrire personnellement, ils courent sous leur propre responsabilité.** Les éventuels frais d'évacuation (y compris ambulance) sont à la charge de la personne secourue. Le coureur concerné devra constituer et présenter son dossier **à son assurance personnelle.**

MISES HORS COURSES :

Les concurrents seront éliminés pour cause de : absence de dossard, falsification de dossard, retard au départ de la compétition, absence de l'équipement obligatoire, non-pointage aux postes de contrôle, pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détrit), refus de se faire examiner par un médecin, ravitaillement en dehors des zones prévues. Toute personne souhaitant porter une réclamation devra le faire oralement auprès du premier poste de contrôle rencontré et par écrit à l'arrivée auprès du directeur de course.

RECOMPENSES :

Lors de la remise des dossards, il sera remis un «cadeau» à tous les coureurs. Pour chaque course, récompenses aux 3 premiers scratch hommes et femmes et aux premiers de chaque catégorie Juniors, Séniors, M1, M2, M3 M4 M5 et M6 et plus... hommes et femmes (cumul non autorisé). Un classement cadet est ajouté pour le 14 km. Pas de classement espoirs.

ANNULATION / TRANSFERT DE DOSSARD :

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement, sauf frais inscriptions en ligne, sera effectué par l'organisateur sous réserve de l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur. Ce remboursement sera intégral jusqu'à 8 jours du départ, il sera de 50% la dernière semaine jusqu'à la veille du départ, sous réserve de réception d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied. Aucun remboursement ne sera possible le jour de la course et les jours suivants. Il est possible de transférer le dossard à un autre coureur jusqu'à 48h du départ, sous réserve du respect des règles d'inscription par le nouveau participant et de l'accord de l'organisateur.

CONDITIONS GENERALES :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après les courses.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements concernant l'aspect sportif s'adresser à

- **Franck Paulet au 06 89 68 07 28 mail : francky.paulet@orange.fr**

Pour tous renseignements concernant l'aspect administratif (inscriptions, dossards, annulation, transfert dossard ...)

- • **Maurice BARGEON – tel : 06.80.06.65.91. mail : m.bargeon@wanadoo.fr**

Site Internet : www.trailtiranges.net

Adresse Postale: Maurice BARGEON –TTT Place du boulingrin.43530 TIRANGES

Retrouvez-nous sur  <https://www.facebook.com/technitraildetiranges>
